

## **Déclaration du Réseau syndical mondial ArcelorMittal d'IndustriALL Rio de Janeiro, Brésil, le 9 avril 2019**

Nous, les cinquante dirigeants d'organisations syndicales de quinze pays qui représentons les travailleurs de la plus grande entreprise sidérurgique du monde, ArcelorMittal, nous sommes réunis à Rio de Janeiro, les 8 et 9 avril 2019, pour faire l'état des lieux des développements intervenus depuis la réunion constitutive du Réseau syndical mondial ArcelorMittal, en juillet 2018. Nos syndicats représentent en commun des dizaines de milliers de travailleurs d'ArcelorMittal dans les principales mines, usines sidérurgiques et usines de transformation du groupe en Afrique, dans la Communauté des États indépendants, en Europe, en Amérique latine et en Amérique du Nord.

Depuis la réunion constitutive de ce réseau, nous avons accompli d'importants progrès envers la réalisation de nos objectifs, qui portent sur l'amélioration de la communication, de la collaboration et de la coordination entre nos syndicats. Aussi, nous renouvelons notre engagement à encourager une participation plus nombreuse de nos membres aux communications de ce réseau et aux autres actions de solidarité connexes, afin de renforcer ce réseau, tout en mettant un accent particulier sur la participation des femmes et des jeunes membres.

Au cours de cette rencontre, nous avons entendu des rapports faisant état de relations employeur-employés positives et d'un dialogue social constructif chez ArcelorMittal dans certains pays. Nous tenons à féliciter la direction d'ArcelorMittal pour la bonne foi dont elle fait preuve dans le cadre de la collaboration qu'elle entretient avec notre réseau, ainsi qu'avec les syndicats d'Ukraine et du Kazakhstan, qui a permis d'aboutir à des progrès significatifs dans la recherche de solutions aux problèmes signalés dans ces pays lors de notre réunion constitutive, en juillet 2018, à Luxembourg. Nous espérons que ce succès pourra servir de modèle pour les autres régions où ArcelorMittal est implanté.

Parmi les rapports dont nous avons pris connaissance, certains ont suscité une inquiétude particulière. Nous avons ainsi appris qu'au Brésil et en France, ArcelorMittal n'a pas collaboré positivement avec les syndicats pour relever les défis posés par les récents changements apportés à la législation du travail ; en Argentine, ArcelorMittal se serait montrée moins disposée à dialoguer avec les syndicats et à s'attaquer aux problèmes de santé et de sécurité ; à travers l'Europe, les travailleurs dont les activités ont fait l'objet d'une cession par ArcelorMittal n'ont pas reçu de garanties suffisantes que leurs usines auraient un avenir sûr ; aux États-Unis, une campagne antisyndicale a été menée pour empêcher les travailleurs de s'organiser avec les Métallos dans l'usine en joint-venture d'ArcelorMittal à Calvert, Alabama ; et en Afrique du Sud, ArcelorMittal a provoqué une grève par son recours excessif au travail précaire.

Nous avons discuté des difficultés rencontrées par les travailleurs d'ArcelorMittal à la suite de la mise en œuvre sur les lieux de travail de transformations technologiques découlant du processus connu comme Industrie 4.0. Nous attendons d'ArcelorMittal qu'elle collabore étroitement avec les syndicats dans le cadre de cette mise en œuvre, en respectant les droits des travailleurs à l'information et à la consultation, de même qu'à l'éducation et à la formation. Nous demandons à l'entreprise d'entreprendre des démarches en ce sens aux niveaux local, national et mondial.

Nous avons également discuté des défis posés aux travailleurs par la sous-traitance et des efforts entrepris par les syndicats pour limiter le travail précaire chez ArcelorMittal. Nous avons pris note de l'initiative positive du Comité d'entreprise européen (CEE) d'ArcelorMittal pour s'attaquer à ces défis sur la base d'une collaboration au niveau supranational. Nous appelons l'entreprise à œuvrer en collaboration avec notre réseau syndical mondial en vue de l'élaboration d'un cadre applicable à l'échelle mondiale, qui garantisse que les préoccupations communes en matière de sous-traitance puissent être abordées au travers d'un dialogue social mondial.

Nous avons discuté de la sous-représentation persistante des femmes dans ce réseau et dans nos syndicats. Nous avons pris bonne note des mesures prises par ArcelorMittal dans la région d'Amérique du Sud, qui visent à une autonomisation accrue des femmes et des autres groupes historiquement sous-représentés, pour leur assurer une meilleure inclusion au sein de l'entreprise. Notre réseau s'engage à ce que 1. L'égalité hommes-femmes figure toujours à l'ordre du jour des réunions de ce réseau ; 2. Nos syndicats incluent systématiquement l'égalité hommes-femmes en tant que point de discussion dans notre dialogue avec ArcelorMittal, et ; 3. Nos syndicats s'en tiennent scrupuleusement aux règles d'IndustriALL Global Unions relatives à la promotion de la participation des femmes à l'heure de nommer les délégations qui les représenteront aux réunions de ce réseau.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à ArcelorMittal pour sa participation et son soutien à l'occasion de cette réunion, et saluons la collaboration positive continue entre les syndicats et la direction par l'intermédiaire du Comité mondial conjoint santé et sécurité d'ArcelorMittal, mis sur pied en vertu d'un accord mondial conclu en 2007 entre les syndicats et la direction. Nous pensons qu'il serait à présent opportun de consolider cet accord et de formaliser notre dialogue social avec ArcelorMittal au niveau mondial sur un éventail élargi de questions.

Aussi, c'est dans ce même esprit que le Réseau syndical mondial ArcelorMittal, s'appuyant sur la coordination d'IndustriALL Global Union, s'adressera à présent à la direction mondiale d'ArcelorMittal afin d'amorcer des discussions visant à la conclusion d'un Accord-cadre mondial avec ArcelorMittal, qui prévoie un soutien de l'entreprise envers l'établissement d'un Comité d'entreprise mondial.